

Economie | Foie gras : La Maison Lafitte a son ticket pour la Chine



Tout vient à point à qui sait attendre. Cette maxime les professionnels du Foie gras ont eu le temps de la faire leur quant à l'autorisation d'exportation du précieux mets en Chine. En novembre dernier après plusieurs années de travail et d'échanges, le voyage officiel d'Emmanuel Macron aura enfin permis de signer le tant attendu accord commercial autorisant l'export de produits crus de canard gras en Chine. Mais, une fois cela acquis, à chaque entreprises ensuite d'obtenir l'agrément des autorités chinoises pour faire de cet accord de papier une réalité commerciale. Chose faite tout récemment, pour la Maison Lafitte dont le siège depuis 1920 est à Montaut dans les Landes.

C'est le 20 mars dernier, que Maison Lafitte a reçu l'agrément officiel des autorités chinoises pour exporter les produits crus de canard gras en Chine. Un agrément sans limitation de durée et valable pour l'ensemble de la Chine continentale qui fait officiellement de l'entreprise landaise un des deux seuls établissements français à bénéficier de ce précieux agrément. Soutenue par le gouvernement français et l'ensemble des autorités compétentes, en particulier la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), FranceAgriMer et l'Ambassade de France en Chine, « il aura fallu de la ténacité, de la persévérance et de l'engagement pour obtenir ce résultat exceptionnel », reconnaît l'équipe.

Et pour cause, cette annonce est l'aboutissement d'un très long travail qui a débuté en 2012 avec un premier audit d'une délégation chinoise, suivi d'un déplacement en Chine en 2015 le tout finalisé par l'accord précité, signé fin 2019 lors du voyage présidentiel, sans oublier une réactualisation du dossier d'agrément.

En détails, « cet agrément impose la mise en place d'un protocole de surveillance très précis en cours de production, avec une traçabilité des lots à toutes les étapes », précise les représentants de l'entreprise. Autant d'analyses et d'enregistrements qui confirment l'exigence de qualité des produits tout au long de la filière.

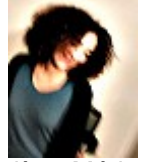
"Les chinois apprécient déjà le foie gras"

Une ouverture du marché chinois confirme la volonté de développement de l'entreprise ; celle-ci exporte déjà 20% de sa production avec une implantation particulièrement forte au Japon, où elle est présente depuis 25 ans. Une nouvelle qui évidemment satisfait Fabien Chevalier, le Directeur de la Maison Lafitte. « La Chine est un continent à

elle toute seule. Les chinois apprécient déjà le foie gras et n'ont aucun frein éthique ou religieux à sa consommation », rappelle-t-il. Et la stratégie pour pénétrer le marché est déjà dans les esprits: « nous allons travailler en grande complicité avec le monde de la gastronomie et nous appuyer sur des cuisiniers ambassadeurs à Pékin, Shanghai et Canton. »

Si le commerce est nécessairement ralenti en ces temps de pandémie, la Maison de Montaut, a donc d'ores et déjà un atout de plus dans sa manche pour rebondir au mieux, et faire du même coup rayonner un peu plus l'excellence de la gastronomie landaise sur le continent asiatique.

A l'échelle de la filière, le marché chinois est estimé à 10M€ "à court terme" pour le foie gras ; et à 38 M€ pour les autres produits de palmipèdes, selon les estimations du Cifog, l'interprofession du canard à foie gras.



Solène Méric

Crédit Photo : Google street view

Publié sur aqui.fr le 15/04/2020

[Url de cet article](#)